

Au Havre,  
Le 18 mars 2021.

## Amélioration de l'accès fluvial à Port 2000 : Nouvelle étape de concertation

Dans le cadre d'une démarche de concertation volontaire engagée par HAROPA – Port du Havre, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, une réunion ouverte à tous est organisée le 31 mars prochain sur l'amélioration de l'accès fluvial à Port 2000.

Un état d'avancement des études et travaux menés avec les partenaires, dont la réalisation de la chatière, et les étapes à venir y seront présentés.



### POURQUOI AMÉLIORER L'ACCÈS FLUVIAL À PORT 2000 ?

Sur les dix dernières années, en moyenne 85% des conteneurs qui arrivent ou partent du Havre transitent par la route, 5% par le rail et 10% par le fleuve. La progression du report modal est un enjeu fondamental de compétitivité pour les Ports de l'axe Seine Le Havre, Rouen et Paris (HAROPA), qui seront regroupés, à partir du 1er juin prochain, sous un seul établissement portuaire unique d'Etat.

C'est également un enjeu environnemental majeur : le transport fluvial émet 2,5 fois moins de CO<sub>2</sub> à la tonne transportée que le transport routier (émission de CO<sub>2</sub> par tonne.km : 40 g par le fleuve contre 95 g par la route).

### OBJECTIF 2025 : ATTEINDRE 20% DE REPORT MODAL SUR LA SEINE

Au-delà de la création de l'infrastructure dite de la Chatière et afin de poursuivre le développement du transport combiné fluvial, HAROPA et Voies navigables de France (VNF), ont lancé un plan de compétitivité du transport fluvial sur la Seine illustré par cinq chantiers thématiques :

- améliorer l'efficacité et le coût des chaînes logistiques passant par le terminal multimodal ;
- mutualiser les moyens de transport des opérateurs fluviaux ;
- baisser les coûts de manutention sur les terminaux maritimes pour les trafics fluviaux ;
- améliorer les conditions et performances de navigation des bateaux fluviaux sur la Seine ;

- améliorer la motorisation des bateaux pour réduire les consommations et consolider l'avantage écologique du transport fluvial par rapport au transport routier.

**Des actions et avancées spécifiques ont été menées par HAROPA, VNF et les opérateurs sur l'ensemble de ces chantiers. Elles seront illustrées en détail lors de la réunion publique du 31 mars.**

## **LA CHATIÈRE, MAILLON ESSENTIEL DE LA COMPÉTITIVITÉ FLUVIALE DE LA SEINE**

**La réalisation de la chatière, qui consiste en la création d'une digue de 2 km permettant de relier Port 2000 au port historique et ainsi offrir un chenal de navigation protégé pour toute la flotte fluviale, s'inscrit également dans ce plan de développement du transport fluvial.**

Les étapes d'inscription du projet de chatière dans la programmation des investissements du port, puis la consolidation du plan de financement et la poursuite des études en vue de la préparation d'un dossier de demande d'autorisation, ont successivement été franchies, ce qui amène aujourd'hui HAROPA – Port du Havre, maître d'ouvrage du projet, à engager une dernière phase de réunion publique avant enquête publique.

L'objectif de mise en service de la chatière au 1<sup>er</sup> janvier 2024 marquera ainsi le parachèvement de Port 2000 en complémentarité de la réalisation des deux derniers postes à quai (Postes 11 et 12), actuellement en travaux.

### **Le plan de financement de la chatière :**

Etat :	3,6 M€
Région Normandie :	82,75 M€
Europe :	24,9 M€
HAROPA :	13,75 M€
<b>Total :</b>	<b>125 M€</b>

## **DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES DU PROJET AFFINÉES**

Depuis 2019, un groupe de travail environnemental s'est réuni trois fois avec des experts et institutionnels environnementaux. Ces séances ont permis des échanges sur les études complémentaires menées en vue de la finalisation de l'étude d'impact environnemental qui sera déposée fin avril auprès des services de l'Etat.

**Ces derniers mois, des études complémentaires ont été réalisées notamment pour préciser les impacts environnementaux de la chatière afin de répondre à des questions formulées par des acteurs pendant les phases de concertation :**

- Une campagne de **sondages géotechniques et géochimiques**, complémentaires à la première campagne de 2016, a été menée avec FUGRO et EUROFINS au cours de l'été 2019. Elle confirme les quantités de matériaux à draguer et permet d'optimiser le volume de sédiments non immergeables à extraire. Elle permet également de valider la possibilité d'utiliser les matériaux du site, conservés suite aux travaux de la première phase de Port 2000 pour la construction de la digue, en ce qui concerne son soubassement et son noyau central, ce qui représente plus de la moitié des volumes nécessaires.

- Une **étude hydro-sédimentaire** a été menée par le bureau d'études ARTELIA sur un modèle 3D et avec une durée de modélisation de 6 ans : la comparaison des scénarii avec ou sans chatière conclut à des impacts sur les courants et les fonds très faibles et extrêmement localisés.
- Une étude d'impact a été menée sur les **nourriceries** à partir d'un modèle de l'équipe d'experts pluridisciplinaires du GIP Seine-Aval : la zone où sera implantée la chatière n'apparaît pas comme une zone propice aux nourriceries (bar, sole, etc.) en raison des vitesses de courant dans la zone.
- Des compléments ont été menés sur les **inventaires terrestres et maritimes** permettant de connaître les espèces (faune et flore) présentes pouvant être impactées en phase travaux, des mesures spécifiques seront proposées dans l'étude d'impact.

**La réunion publique du 31 mars organisée sous l'égide de la garante de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), Mme Marianne Azario, permettra d'exprimer en détail ces études et de recueillir les avis sur le projet.**

## LES ÉTAPES À VENIR

- **31 mars 2021** : réunion publique
- **Fin avril 2021** : dépôt de l'étude d'impact de la chatière
- **Automne 2021** : enquête publique permettant à tous d'accéder au dossier de demande d'autorisation environnementale unique.
- **1<sup>er</sup> semestre 2022** : autorisation de travaux et démarrage des opérations
- **1<sup>er</sup> janvier 2024** : mise en service de la chatière.

## Le mot de la garante

---

*« A l'issue d'une concertation préalable relative à l'amélioration de l'accès fluvial à Port 2000 menée en 2017/2018 sous l'égide d'un garant, du bilan rendu public de cette procédure, de la publication de la décision du maître d'ouvrage d'inscrire le projet de chatière dans les investissements du port du Havre et d'ouvrir 5 chantiers avec les acteurs concernés en faveur du développement du transport fluvial de conteneurs maritimes ; la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) m'a désignée afin de garantir la bonne information et la participation du public jusqu'à l'enquête publique.*

*Cette phase de concertation « post-concertation préalable » se déroule en général sur un temps long, au fur et à mesure de l'avancement du projet. Le rôle du garant consiste à veiller à ce que le public soit régulièrement informé des résultats des discussions et des études et puisse donner son avis.*

*La crise sanitaire que nous vivons depuis février 2020 nécessite l'adaptation des processus participatifs à ce contexte exceptionnel, l'important étant d'assurer la complémentarité des modalités de participation, ce afin de garantir à toute personne concernée la capacité d'exercer son droit fondamental à l'information et à la participation. A l'issue de cette post-concertation, un bilan sera établi et joint au dossier d'enquête publique. »*

**Marianne Azario, garante**

---



Photomontage représentant la chatière : digue d'1,9 km et chenal de 100 m de large.

### Informations pratiques :

- > Pour en savoir plus sur l'accès fluvial à Port 2000 : [suivez ce lien](#)
- > Lien vers [invitation à réunion publique](#) le 31 mars de 16 h 30 à 19 h
- > **Numéro de téléphone** mis à disposition des toute personne qui souhaite poser (autrement que par internet) des questions sur le projet : **0 805 292 160**

---

#### A propos de HAROPA - Port du Havre

Bénéficiant d'une situation exceptionnelle sur la façade maritime ouest de l'Europe, HAROPA - Port du Havre, 1<sup>er</sup> port français pour le commerce extérieur et 5<sup>e</sup> port nord-européen pour le trafic conteneurs, accueille chaque année près de 6 000 navires parmi lesquels les plus grands porte-conteneurs du monde. Accessible 24h/7j, il traite plus de 60 millions de tonnes de marchandises et assure près de 40% des importations françaises de pétrole brut. Membre de HAROPA, 1<sup>er</sup> système portuaire français, aux côtés des ports de Rouen et Paris, Le Havre constitue une ouverture maritime rapide sur les continents pour tous les armements mondiaux avec près de 700 ports touchés. Comptant parmi les plus grands ensembles portuaires européens, HAROPA dispose de près de 500 hectares de foncier disponible ou aménageable le long de l'axe Seine. Il accompagne ses clients dans la mise en place et la gestion de systèmes logistiques compétitifs et durables pour desservir le 1<sup>er</sup> bassin de consommation européen fort de 25 millions d'habitants.

[www.haropaports.com](http://www.haropaports.com)

---

#### Contacts presse :

Marie Héron 02 32 74 74 75 – 06 79 69 36 09 – [marie.heron@haropaports.com](mailto:marie.heron@haropaports.com)  
Marie-Lucile ROQUES – 02 32 74 74 75 – 06 63 35 20 71 – [marie-lucile.roques@haropaports.com](mailto:marie-lucile.roques@haropaports.com)